



FORMATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

agefiph

Organisme dispensateur de formation permanente 1175 080 40 75 - APE 8559A -
SIRET : 328 877 584 00040 Agréé CSE économique /CE 84 1511 CSE SSCT/CHS-CT 85 808 -
Délégation ICEFS ISEFOJ - Datadocké

irefe
SE FORMER POUR AGIR

Favoriser le déroulement de votre formation pour mettre en œuvre les adaptations nécessaires

Depuis la loi Handicap, toute personne handicapée, hormis contre-indication médicale, doit pouvoir accéder à toute formation ou démarche de validation de ses acquis, sous peine de sanctions pénales et financières.

L'organisme de formation doit adapter ses dispositifs en conséquence (décret n° 2006-26 du 9 janvier 2006).

Il existe un large panel de solutions pour favoriser le déroulement de la formation.

Certaines sont d'ordre administratif ou pédagogique, d'autres relèvent d'aides techniques, humaines.

Dans le cadre d'un partenariat avec la [CFDT Ile de France et l'AGEFIPH](#), l'IREFE est engagé pour organiser des temps de sensibilisation ou d'actions de formation portant sur l'insertion et l'emploi des salariés en situation de handicap.

Au-delà de ces formations dispensées, l'institut forme les personnes en situation de handicap.

Chaque personne est unique et au-delà du handicap, l'IREFE s'intéressera à la situation du handicap le temps de la formation, et non à sa nature ni à ses causes.

Dès votre inscription, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone (01.42.03.05.05) ou par mail : contact@irefe.fr. Nous vous orienterons vers le responsable de la formation qui évaluera et prendra en compte vos besoins spécifiques. Dans le cadre des aménagements pédagogiques, le responsable formation joue un rôle crucial.

Tout le personnel de l'IREFE, administratif et pédagogique, est sensibilisé à l'accueil et à la formation des personnes en situation de handicap. Il existe un large panel de solutions pour favoriser le déroulement de votre formation.

Les engagements de l'IREFE



Les locaux de l'IREFE

Situés 78 rue de crimée à Paris 19ème, nos locaux (salles de formation, accès toilettes, cafeteria, ...) sont reconnus EPM PMR et accueillent régulièrement des personnes en situation de handicap : [groupe ressources handicap CFDT Ile de France](#)

Au plaisir de vous accueillir très prochainement